

# Garantie de remboursement

**MONTY GLOBAL PAYMENTS, S.A.U, E.P.**

Conformément à la réglementation en vigueur, Monty protège de manière adéquate les fonds reçus des clients pour l'exécution des opérations de paiement en les déposant sur des comptes bancaires exclusivement destinés à cette activité, qui ont été créés dans différentes institutions financières espagnoles.

Le fonctionnement du service garantit la bonne conservation des fonds des clients à tout moment, car la plupart des opérations de transfert d'argent sont livrées à destination dans les minutes qui suivent l'ordre donné par les clients.

Tous les fonds qui n'ont pas pu être remis au bénéficiaire ou transférés à un autre prestataire de services de paiement à la fin du jour ouvrable suivant le jour où ils ont été reçus du client, sont déposés sur les comptes bancaires susmentionnés. Dans ce cas, les détenteurs des fonds bénéficient d'un droit de séparation, conformément à la loi sur les faillites, au profit des utilisateurs de services de paiement, en ce qui concerne les créances éventuelles d'autres créanciers de l'établissement de paiement, en particulier en cas d'insolvabilité.

La grande majorité des envois parviennent à leur destinataire en quelques minutes seulement. Si, pour une raison quelconque, votre envoi ne peut être payé, nous mettrons votre argent de côté sur un autre compte afin que personne d'autre que vous ou le destinataire ne puisse le réclamer. Notre garantie de remboursement est notre engagement.